

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lilia Turcotte Estrada

<https://www.cadre21.org/membres/5b09a1dea7decc295130afaf>

Date d'obtention : 2021-04-01 16:18:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse Sexto permet d'évaluer l'ensemble de la situation: la nature des photos, les personnes impliquées, l'ampleur. Elle permet de limiter la propagation des photos et les dommages causés à la victime. Les rôles de chacun sont plus clairs. Les interventions sont alors plus efficaces et faites avec bienveillances. Les intervenants sont aussi plus confiant dans leur rôle, grâce au protocole. De plus, grâce à la trousse sexto, les personnes sont beaucoup moins exposés aux photos, qui peuvent être considérés comme étant de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va permettre d'évaluer l'ensemble de la situation: la nature des photos, les personnes impliquées, l'ampleur. Elle permet de limiter la propagation des photos et les dommages causés à la victime. Je crois qu'elle va aussi permettre de mieux soutenir la victime et de mieux intervenir auprès de l'instigateur. Elle va permettre que les élèves de mon école se sentent plus en sécurité.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'évaluer d'abord l'ensemble de la situation, soit la nature des photos, les personnes impliquées et l'ampleur, avant d'intervenir.